Le Bulletin bimensuel

Le 4 février 2000 *Vol. 13 N° 3*

COLOMBIE

La Colombie, quatrième plus grand pays de l'Amérique du Sud, occupe une position stratégique à la porte de l'Amérique du Sud, avec des ports sur l'océan Pacifique et la mer des Caraïbes. Les exportations agricoles du Canada en Colombie sont composées principalement de blé, de légumineuses, de malt, d'aliments transformés et de boissons. Les principales exportations de la Colombie au Canada sont le café, les bananes, les fleurs coupées, le sucre, le charbon et le pétrole. Le présent numéro du *Bulletin bimensuel* nous brosse un tableau de la situation et des perspectives d'avenir relatives aux exportations canadiennes de céréales, d'oléagineux et de cultures spéciales en Colombie.

Le rythme de la croissance économique colombienne a beaucoup ralenti en 1998 et 1999. La conjoncture actuelle en Colombie, la pire enregistrée au cours des 50 dernières années, a débuté au cours de la deuxième moitié de 1998 et s'est aggravée en 1999. Le repli est attribuable à la baisse des prix du pétrole et du café, au ralentissement économique dans les pays voisins (en particulier en Équateur et au Venezuela), à la dévaluation du peso et à des difficultés économiques au Brésil.

En janvier 1999, un violent tremblement de terre a frappé la région productrice de café de la Colombie, ce qui a entraîné une diminution importante des exportations de café et des recettes en devises étrangères. Le pétrole a remplacé le café comme plus importante source de recettes d'exportation de la Colombie.

En 1998, le produit intérieur brut (PIB) réel de la Colombie a peu augmenté et, en 1999, on prévoit une croissance de 1,6 %. La part de l'agriculture du PIB devrait baisser à 14 % en 1999. En 1999, on a enregistré une hausse minime du revenu par habitant, qui s'élève maintenant à 2 261 $US. Actuellement, le taux d'intérêt tourne autour de 30 %.

Même si le programme de réformes *apertura* de la Colombie a donné lieu à une hausse considérable des investissements, des échanges et des importations, les risques pour les exportateurs et les investisseurs étrangers augmentent en raison de la violence accrue par la guérilla et de la volatilité du taux de change. Les plans de privatisation n'ont pas progressé au rythme prévu. Le secteur agricole de la Colombie continue sa transition d'un régime gouvernemental protectionniste à un marché ouvert sur lequel les producteurs colombiens doivent concurrencer les importations étrangères. La production a été réorientée vers des produits où la Colombie dispose d'un avantage concurrentiel, notamment les fruits et les légumes.

GOUVERNEMENT

Le président Pastrana a pris le pouvoir en août 1998 et a mis en oeuvre plusieurs politiques économiques de libre marché. L'administration actuelle a connu sa part de conflits de travail, les grèves des fonctionnaires et des enseignants immobilisant parfois la capitale, Bogotá. Par le passé, le gouvernement colombien fonctionnait avec un déficit, et l'administration actuelle a pris des mesures pour réduire le déficit du secteur public, rationaliser la bureaucratie de l'État et baisser les taux d'intérêts.

Accords commerciaux

Au cours de la mise en oeuvre de ses stratégies, la Colombie a concentré ses ressources sur quatre grands secteurs : l'intégration régionale et la sécurité, la croissance économique, la lutte aux narco-trafiquants et la direction du mouvement des pays non-alignés. Pour atteindre les deux premiers objectifs, la Colombie s'est jointe à de nombreuses organisations régionales et internationales et a libéralisé ses relations bilatérales et multilatérales. Pour promouvoir l'intégration régionale et la sécurité, la Colombie est devenue membre du GATT en 1981 et par la suite de l'Organisation mondiale du commerce en 1994. La Colombie fait partie du Groupe de Rio, forum qui permet aux dirigeants politiques des pays d'Amérique centrale et d'Amérique du Sud de discuter des problèmes politiques, économiques et sociaux qui existent dans la région. De plus, la Colombie est membre de l'Organisation des États américains.

La Colombie appuie avec enthousiasme la création d'une Zone de libre-échange des Amériques, qui devrait voir le jour en 2005. Le pays a dirigé les négociations qui ont abouti au Pacte andin en 1969, pacte qui en 1976 comprenait la Bolivie, la Colombie, l'Équateur, le Pérou et le Venezuela. Même si cet accord commercial a connu des hauts et des bas à ses débuts, en 1989, on a rédigé des lignes directrices claires en vue d'éliminer les barrières commerciales au sein du groupe, de créer une union douanière avec un tarif extérieur

COLOMBIE : STATISTIQUES ÉCONOMIQUES

	1996	1997	1998	1999
Population (millions)	39,4	40,1	40,7	41,1
PIB (G$ US)*	86,4	95,2	100,0	92,6
Croissance du PIB (%)	2,1	3,1	0,2	1,6
PIB par habitant ($US)	2 264	2 279	2 256	2 261
Taux de change (pesos/$US)	1 037	1 140	1 536	1 782
Taux d'inflation (%)*	20,2	18,5	18,5	s/o

Superficie : 1,1 million de kilomètres carrés
Terre arable : 220 000 de kilomètres carrés

* Fonds monétaire international
Source : FAO

commun, d'harmoniser les politiques socio-économiques et d'adopter un programme conjoint d'industrialisation.

La Colombie a conclu plusieurs accords de libre-échange multilatéral qui influent sur le commerce. Les accords les plus importants sont les suivants : l'Association latino-américaine d'intégration (ALAI), dont font partie l'Argentine, la Bolivie, le Brésil, le Chili, la Colombie, l'Équateur, le Mexique, le Paraguay, le Pérou, l'Uruguay et le Venezuela; le Groupe des trois, qui comprend également le Mexique et le Venezuela, a été créé en 1995 et prévoit l'élimination complète des tarifs sur une période de dix ans; un accord de libre-échange bilatéral avec le Chili; un accord préférentiel avec CARICOM, la communauté des Caraïbes.

À l'été 1999, le Canada a conclu un accord avec les pays signataires du Pacte andin qui devrait rendre plus ferme les échanges bilatéraux qui s'élèvent à 3 milliards de dollars par an. Cet accord a pour but d'évaluer les barrières commerciales, d'harmoniser les droits de douanes et les autres barrières commerciales et de promouvoir le libre-échange à l'échelle de l'hémisphère. En 1991, les pays du Pacte andin ont conclu un accord préférentiel avec les États-Unis, l'Initiative commerciale des pays andins, dans le cadre duquel les États-Unis admettent en franchise certaines importations en provenance de cette région.

AGRICULTURE

Environ 20 % de la superficie totale du pays consiste de terres arables. Le climat et la topographie de la Colombie ne se prêtent pas bien à la production de céréales et d'oléagineux à grande échelle et certaines initiatives lancées récemment par le gouvernement ont encouragé le délaissement de ces denrées ainsi que du coton au profit de produits mieux adaptés au pays, notamment les cultures vivaces, le bétail, le café, les fleurs coupées, la canne à sucre, les bananes, l'huile de palme et d'autres fruits et légumes spécialisés.

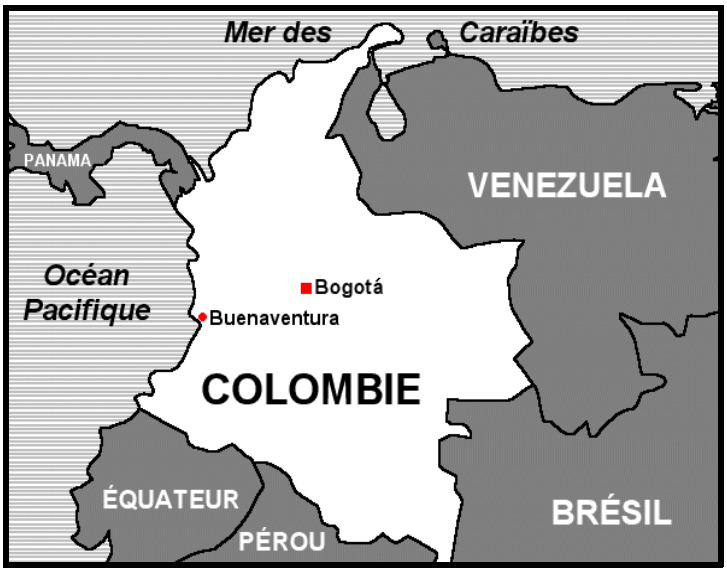

La Colombie a accordé la priorité aux industries laitière, avicole et du bétail; des terres consacrées auparavant aux grandes cultures servent désormais à l'élevage du bétail. Par le fait même, depuis 1990, les importations de céréales, en particulier le maïs, le blé, le riz et l'orge, ont augmenté de façon soutenue. Les importations d'oléagineux, surtout le soja et le tourteau de soja, ont aussi progressé au cours de cette même période. Toutefois, même si les importations agroalimentaires ont augmenté à un taux annuel de 23 % de 1990 à 1997, elles n'ont crû que de 1,3 % en 1998 à cause de la faible croissance du revenu et de la dévaluation du peso.

Blé

La production de blé de la Colombie est à la baisse, ayant passé de 117 000 tonnes (t) en 1992 à 25 000 t en 1998 et en 1999. On produit maintenant des cultures plus rentables comme les fruits et les légumes.

Avant 1992 et l'introduction de pactes commerciaux tel le Pacte commercial andin, le Institute de Mercadeo Agropecuaria (IDEMA), un organisme du gouvernement colombien, contrôlait toutes les importations de blé. L'IDEMA décourageait la compétition au sein de l'industrie colombienne de la minoterie en déterminant la quantité, la qualité et l'origine des importations de blé et en distribuant le blé aux minotiers sur une base de quota et à un prix fixe. Cette démarche assurait une part du marché aux petites exploitations. Suite à la déréglementation de l'IDEMA, certaines sociétés ont cherché énergiquement à augmenter leur part du marché en réduisant leurs prix de farine. La baisse des prix de farine, conjuguée à une urbanisation croissante, devrait se traduire par une consommation accrue des produits à base de blé. Cependant, les produits de blé sont fortement concurrencés par des denrées de base plus traditionnelles comme le maïs, le yucca et les pommes de terre. On estime que les minoteries colombiennes fonctionnent à 70 % de leur capacité totale.

Entre 1988 et 1992, les É.-U. étaient le fournisseur le plus important du blé destiné à la Colombie. Cependant, depuis la déréglementation, d'autres pays, en particulier le Canada, se sont accaparés une plus grande part du marché. Depuis que les minotiers s'approvisionnent de plus en plus sans l'intervention de l'IDEMA, la qualité joue un rôle progressivement plus important. La qualité supérieure du blé

COLOMBIE : PRODUCTION AGRICOLE ET CONSOMMATION

	1997-1998		1998-1999		1999-2000p	
	Production	Consommation	Production	Consommation	Production	Consommation
	.....milliers de tonnes.....					
Blé (sauf blé dur)	30	1 088	25	1 100	25	1 025
Orge	20	243	20	220	20	230
Maïs	800	2 644	880	2 450	1 000	2 650
Soja	76	310	76	420	88	530
Noix de palme	83	83	88	88	91	91
Riz	800	1 033	820	1 108	950	1 100
Sorgho	180	232	175	185	165	190
Haricots secs	139	184	140	173	140	180

p : prévision d'AAC, février 2000
Source : USDA, FAO

roux de printemps de l'Ouest canadien a affermi le rôle du Canada comme fournisseur de blé important à la Colombie. Le blé australien a été utilisé avec un certain succès, mais l'Australie est considérablement défavorisée sur le plan logistique par rapport au Canada et aux États-Unis. L'Argentine a joué un rôle mineur en ce qui a trait à l'approvisionnement de blé à teneur moyenne en protéines.

Au cours des cinq dernières années, le Canada a exporté en moyenne 0,44 Mt de blé (autre que le blé dur) en Colombie; on prévoit que ces exportations reculeront à 0,25 Mt en 1999-2000 en raison des primes que commande ce blé en raison de sa haute teneur en protéine.

Traditionnellement en Colombie, on confectionnait les pâtes à partir de blé commun et la Colombie ne produisait et n'importait pas de blé dur. Cependant, le travail de développement des marchés mené par la Commission canadienne du blé, l'Institut international du Canada pour le grain, et la Commission canadienne des grains a joué un rôle clé dans l'accroissement de la demande de pâtes confectionnées à partir de blé dur. On prévoit que les importations de blé dur canadien ne s'élèveront qu'à 5 000 t en 1999-2000, soit le même volume qu'en 1998-1999.

Orge

L'orge est une culture peu importante et, entre 1995-1999, sa production, toujours à la baisse, s'est élevée en moyenne à quelque 29 000 t seulement. Les efforts déployés par le gouvernement colombien pour encourager la production d'autres cultures - par exemple, les haricots - sont à l'origine d'une baisse de la production d'orge. La Colombie est le deuxième plus grand importateur d'orge brassicole en Amérique du Sud.

La consommation de bière par habitant se situe à quelque 25, 65 et 90 litres en Colombie, au Canada et aux É.-U. respectivement, ce qui indiquerait un potentiel de croissance en Colombie. Cependant, bien que la Colombie importe entre 175 000 et 200 000 t d'orge brassicole par année, elle s'approvisionne surtout à partir de l'UE (75 %) et de l'Australie (25 %). Les importations d'orge canadienne ont été minimes depuis 1995-1996 lorsque la Colombie en a importé 150 000 t. Les normes colombiennes relatives à la rondeur et la teneur protéique sont devenues plus exigeantes vers le milieu des années 90, et correspondent davantage à l'orge brassicole produite dans l'UE et en Australie, bien que l'on constate que la variété Harrington à deux rangs, mise au point au Canada, peut donner un malt de qualité comparable. Cependant, à moyen terme, l'émergence de nouvelles variétés au Canada telles que la *Stratus* et la *Kendall*, devrait accroître l'offre d'orge brassicole répondant aux strictes normes colombiennes. En général, la Colombie importe de très faibles quantités d'orge brassicole canadienne, bien que, depuis quelques années, le Canada ait exporté pour entre 20 000 et 30 000 t de malt par suite de conflits de travail dans le secteur colombien de la transformation. La présence du Canada dans ce marché est appelée à diminuer à mesure que le secteur colombien de la transformation se stabilisera.

Maïs

En 1999-2000, la production de maïs devrait augmenter et les importations de cette céréale devraient continuer de progresser. Les États-Unis constituent la principale source d'approvisionnement de la Colombie.

Oléagineux

La Colombie produit surtout des noix de palme, des graines de coton, du soja et des graines de sésame. Le pays importe du tourteau de soja qui est utilisé pour l'alimentation des animaux dans les secteurs avicole et laitier. La Colombie n'importe pas d'oléagineux ou de produits à base d'oléagineux du Canada, en raison de la forte concurrence livrée par le soja des É.-U. et de l'Amérique du Sud.

Cultures spéciales

Ces dernières années, les importations totales de **lentilles** de la Colombie ont progressé jusqu'à 45 000 t. Depuis le milieu des années 90, la part du marché détenue par le Canada augmente, surtout pour la variété Laird, et les exportations canadiennes ont atteint environ 40 000 t en 1998-1999. Les Colombiens préfèrent les lentilles canadiennes parce qu'elle sont plus grosses et ont la réputation de cuire plus rapidement. Les importations totales de **pois secs** ont augmenté au cours des dernières années et s'établissent à environ 50 000 t, dont 32 000 t, destinées à l'alimentation humaine, ont été importées du Canada en 1998-1999. Les importations totales **d'haricots secs** ont varié, et ces dernières années se sont chiffrées en moyenne à 35 000 t, dont 8 800 t du Canada en 1998-1999. Les importations de **pois chiches** en Colombie ont augmenté récemment pour se situer autour de 10 000 t. En 1998-1999, le pays a importé 700 t de pois chiches du Canada. Au cours des dernières années, les importations totales de **graines de l'alpiste des Canaries** en Colombie sont passées à 4 000 t, dont 50 % provenaient du Canada en 1998-1999.

En 1999-2000, les exportations canadiennes de **pois chiches** et de **lentilles** devraient progresser en raison d'une hausse de la consommation en Colombie et d'une baisse de la production dans la plupart des pays exportateurs. On s'attend à ce que les exportations canadiennes **d'haricots secs** augmentent aussi. Les exportations de **pois chiches**

COLOMBIE : BILAN DU BLÉ

campagne commerciale de juillet à juin	**1997 -1998**	**1998 -1999**	**1999 -2000p**
Superficie récoltée (kha)	19	13	13
Rendement (t/ha)	1,58	1,92	1,92
	.....milliers de tonnes.....		
Stocks de report	112	102	127
Production	30	25	25
Importations	1 048	1 100	1 000
Offre totale	**1 190**	**1 227**	**1 152**
Provendes	20	20	20
Alimentation humaine, semence, utilis. industr.	1 068	1 080	1 005
Utilisation intérieure totale	**1 088**	**1 100**	**1 025**
Stocks de fin de campagne	102	127	127

p : prévision d'AAC, février 2000
Source : USDA

COLOMBIE : IMPORTATIONS DU CANADA

	1997 -1998	**1998 -1999**	**1999 -2000p**
	.....milliers de tonnes.....		
Blé (sauf blé dur)	597,0	443,0	250,0
Lentilles	46,0	40,0	45,0
Pois secs	36,0	32,0	40,0
Haricots secs	8,0	9,0	12,0
Pois chiche	0,7	0,6	3,0
Graine de l'alpiste des Canaries	3,0	2,0	3,0
Graine de moutarde	0,1	0,1	0,1

p : prévision d'AAC, février 2000
Source : Statistique Canada, La Commission canadienne des grains

du Canada devraient passer à environ 3 000 t en 1999-2000, à cause d'une production canadienne accrue et d'une forte demande en Colombie. Les exportations canadiennes de **graines de l'alpiste des Canaries** devraient enregistrer une hausse considérable en raison d'une consommation accrue et d'une production réduite en Argentine, qui exporte aussi en Colombie.

Produits laitiers
Depuis la fin des années 80, les exportations de produits laitiers vers la Colombie ont augmenté considérablement, et cette croissance pourrait se poursuivre. Les exportations canadiennes de produits laitiers, ainsi que d'oeufs et de miel, ont progressé de 1,9 million de dollars en 1996 à 2,9 millions de dollars en 1997, mais ont reculé de 27 % en 1998 en raison de la récession. Les principaux concurrents du Canada dans le secteur des produits laitiers sont les États-Unis, les Pays-Bas et le Venezuela.

Depuis le début du XXe siècle, le café est la principale culture de la Colombie; toutefois, depuis quelques années, le pays dépend moins de cette culture. Le **café** est une culture arbustive qui pousse en terrain accidenté et escarpé et sa récolte continue d'être très exigeante en main-d'oeuvre. Pour cette raison, la plupart des exploitations de café demeurent petites, occupant en moyenne moins de six acres de terrain.

La Colombie est le troisième plus grand producteur et exportateur de **bananes** au monde. En 1996, les ventes à l'étranger ont totalisé 459 millions de dollars américains.

Au cours des dix dernières années, la Colombie est devenue le deuxième plus grand exportateur de **fleurs** coupées au monde, après les Pays-Bas. Les exportations de fleurs coupées sont surtout destinées aux États-Unis où elles sont admises en franchise en vertu de la *Loi relative aux préférences commerciales en faveur des pays andins*. En 2001, cette loi cessera d'être en vigueur, ce qui signifie que les importations de fleurs coupées seront assujetties à un droit *ad valorem* de 8 %. On ne prévoit pas que la Colombie perdra une grande part de ce marché.

PERSPECTIVES À MOYEN TERME

La classe moyenne de la Colombie prend de l'ampleur et ces consommateurs prennent rapidement goût aux aliments de type nord-américain. Cette évolution des préférences, jumelée à l'augmentation du nombre de femmes sur le marché du travail, a entraîné une hausse de la demande pour des aliments apprêtés, ce qui devrait occasionner un accroissement de la demande individuelle de produits de boulangerie.

On s'attend à ce qu'une compétitivité accrue au sein de l'industrie meunière fasse accélérer la demande de blé de printemps de qualité destiné à la confection de farines et de pains spéciaux dont la popularité augmente toujours, ce qui devrait favoriser les exportations de blé canadien. Par ailleurs, l'introduction de nouvelles technologies de production de pâtes devrait faire augmenter la demande de blé dur canadien en Colombie.

Malgré les pressions toujours plus grandes exercées par les associations agricoles, l'administration actuelle a annoncé que les politiques agricoles et macroéconomiques de la Colombie continueront de porter sur la réforme structurelle et l'ouverture de l'économie, en particulier sur les changements structurels visant à réduire le déficit. Ces mesures, combinées à une croissance de la population et au repli de la production de céréales et d'oléagineux, devraient ouvrir des possibilités de ventes à long terme pour le blé, l'orge brassicole et les cultures spéciales du Canada.

Le développement des infrastructures de la Colombie accuse un certain retard par rapport aux autres pays dans la région. Ce n'est que depuis 1990 que les investissements étrangers sont autorisés en Colombie. L'administration actuelle s'est engagée à développer ses infrastructures malgré des contraintes budgétaires importantes. À moyen et à long terme, on prévoit que les infrastructures de transport seront améliorées afin d'accroître le potentiel de la Colombie sur les marchés de l'exportation et de l'importation.

Le gouvernement a annoncé des plans de réorganisation des **aéroports,** permettant à de nouvelles compagnies aériennes d'entrer au pays et libéralisant les itinéraires et les horaires. Une deuxième piste d'atterrissage à l'aéroport international Eldorado de Bogotá, le plus occupé du pays, permettra d'accommoder l'augmentation du volume de produits périssables comme les fleurs, les fruits et légumes frais et surgelés et les aliments transformés.

Au cours des 30 dernières années, le réseau **ferroviaire** d'environ 3 150 kilomètres a été pratiquement abandonné. Même si la capacité prévue est de 8,4 Mt par année, on estime le taux d'utilisation à seulement 10 %. L'amélioration du réseau ferroviaire au cours des dix prochaines années facilitera l'accès des principales régions de production aux ports.

En 1993, les dix **ports** de mer principaux de la Colombie ont été privatisés. Comme davantage de capitaux privés sont consacrés aux projets de réfection des réseaux routier et ferroviaire, les liens entre les ports principaux et les grands centres de consommation et de production s'améliorent. Trois des ports principaux disposent de silos terminaux. Au cours des quatre dernières années, la capacité de chargement des ports a augmenté de 13 % par année. On envisage l'aménagement de cales sèches à plusieurs endroits, dans la foulée du programme de remise en état du réseau ferroviaire.

La **construction des routes** ne répond pas aux besoins du pays. Les fonds moyens consacrés aux routes représentent 1,23 % du PIB par année, ce qui est inférieur au taux de 2,5 % recommandé par la Banque mondiale. En 1996, 50 % de toutes les marchandises étaient transportées par route, ce qui indique qu'il est nécessaire d'accroître l'efficacité dans ce secteur. Une route allant de l'intérieur du pays au port de Buenaventura sur l'océan Pacifique est encore à l'état de conception. De plus, on prévoit que la route allant de Bogotá aux plaines de l'Est sera complétée en 1999.

Cet article a été rédigé par Ila Wiebe, anciennement analyste du marché avec la Division de l'analyse du marché.

Pour plus de renseignements :
Fred Oleson
Chef, La Division de l'analyse de marché
Téléphone : (204) 983-0807
Courriel : olesonf@em.agr.ca

La Division de l'analyse du marché
Site Web :

http://www.agr.ca/policy/winn/biweekly/index.htm

Le Bulletin bimensuel est publié par :
la Division de l'analyse du marché,
Direction générale des politiques,
Direction de l'adaptation et de la politique des grains
Agriculture et Agroalimentaire Canada
303, rue Main, pièce 500
Winnipeg (Manitoba) R3C 3G7
Téléphone : (204) 983-8473
Télécopieur : (204) 983-5524

Directrice : Maggie Liu
Chef : Fred Oleson

Il est permis de reproduire des renseignements et des articles du bulletin à la condition d'en indiquer la source.

Also available in English.